



LISTE DES DÉCISIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2019

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.

À 4 voix pour et une abstention, le Collège de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 11 février 2019.

Point 2. Convention de mise à disposition - Poste de secours de Leuze-en-Hainaut - Prise d'effet.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de fixer la date de prise d'effet de la convention de mise à disposition du poste de secours de Leuze-en-Hainaut au 1^{er} février 2018.

Point 3. Reporting budgétaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le reporting budgétaire présenté en séance.

Point 4. Païement des factures.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le paiement des factures.

Point 5. Ratification des bons de commande.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de ratifier les bons de commande.

Point 6. Prestations impayées - Exécution des contraintes

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de rendre exécutoires les contraintes liées aux prestations impayées et de déléguer au comptable spécial la signature pour le compte du collège de zone des contraintes et leur émission, ainsi que le fait de requérir à tout Huissier de Justice porteur des contraintes.

Point 7. Répétition du marché pour le financement des investissements - nouvelle consultation

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de redemander offre pour le financement des dépenses extraordinaires des années 2018 et 2019 pour la zone de secours de Wallonie Picarde.

Point 8. Adaptation de l'électricité pour l'aménagement du garage dans le bâtiment garage - Approbation du devis.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver les travaux à réaliser au niveau de l'électricité pour l'aménagement du garage dans le bâtiment garage situé à Orcq.

Point 9. Contrat de fourniture de gaz en bouteille pour le garage mécanique.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la conclusion d'un contrat pour la fourniture de gaz en bouteille pour le garage mécanique.

Point 10. Acquisition d'un logiciel relatif à l'aide médicale urgente d'enregistrement de rapports et de facturation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide l'acquisition d'un logiciel relatif à l'aide médicale urgente d'enregistrement de rapports et de facturation.

Point 11. Location d'un système de géolocalisation des véhicules d'intervention des postes de secours de la Zone de Secours Wallonie picarde et d'un outil de dispatching intégré - Approbation des conditions et du mode de passation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché public ayant pour objet la "Location d'un système de géolocalisation des véhicules d'intervention des postes de secours de la Zone de Secours de Wallonie Picarde et d'un outil de dispatching intégré.

Points 12-13. Engagement de deux assistants administratifs en contrat de remplacement.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de ratifier les décisions d'engager deux assistants administratifs en contrat de remplacement.

Point 14. Admission d'un membre du personnel opérationnel professionnel au stage de promotion au grade de sergent.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'admettre un membre du personnel au stage de promotion en qualité de sergent professionnel.

Points 15-16. Changement d'organisation d'horaire de deux membres du personnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le changement d'horaire de deux membres du personnel professionnel.

Points 17-31. Cumul d'activités professionnelles de membres du personnel opérationnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accorder à 14 membres du personnel opérationnel professionnel l'autorisation de cumul d'activités professionnelles, à condition notamment qu'ils se mettent disponibles pour le service de rappel dans la mesure de leurs possibilités.

Point 31. Evolution de carrière d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'évolution de carrière d'un membre du personnel professionnel qui entre dans les conditions définies dans la circulaire du gouvernement wallon du 16 mai 1995 relative au statut pécuniaire du personnel de la police communale et du personnel des services publics d'incendie.

Points 32-34. Allocation pour diplôme.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi d'allocations pour diplôme aux membres du personnel opérationnel qui détiennent un diplôme, brevet ou attestation requis conformément à la réglementation en vigueur.

Point 35. Mise en disponibilité suite à l'épuisement des heures de maladie d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'acter la mise en disponibilité d'un membre du personnel opérationnel professionnel suite à l'épuisement de son solde d'heures de maladie.

Points 36-39. Démissions honorables de membres du personnel opérationnel volontaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accepter la démission de quatre membres du personnel volontaire et de leur accorder l'honorariat.

Point 40. Démission d'office d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'office d'un membre du personnel opérationnel volontaire.

Points 41-42. Départ à la pension de membres du personnel opérationnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le départ à la pension de deux membres du personnel opérationnel professionnel.

Point 43. Incompatibilités de fonctions.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de remettre à l'ordre les membres du personnel opérationnel qui affichent dans le cadre d'une activité complémentaire des propos de comparaison entre leur activité et les missions de Zone de Secours.

Pour le Collège de Zone,



Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone



Olivier LOWAGIE
Commandant de Zone



Paul-Olivier DELANNOIS
Président de Zone

